

**Séance ordinaire du 16 octobre 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 16 octobre 2024 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Steve Lefebvre      Maire  
                         Monsieur      Michel Lamoureux      Conseiller  
                         Monsieur      Pascal Saumure      Conseiller  
                         Monsieur      Marc Poirier      Conseiller  
                         Madame      Monique Pelletier      Conseillère  
                         Monsieur      Steve Millar      Conseiller

Est absent :            Monsieur      Jean Daoust            Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Cindy Céré, adjointe aux ressources, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

**Note au procès-verbal**

Le maire tient à souligner le travail exceptionnel des employés de la Municipalité, qui tous les jours, se surpassent et se dévouent pour le bien être de Municipalité.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

**M.B. 2024-10-16-243**

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants et ce après l'ajout des points suivants :

- 100-7            DGA- Autorisation à engager des dépenses
- 200-3            Appareils respiratoires – Autorisation de dépense
- 400-2-B        Aqueduc et station de pompage - Achat de pièces pour l'entretien des génératrices
- 600-4            Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) – Demande de prolongation du délai d'adoption des règlements de concordance

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Nomination d'une secrétaire d'assemblée
- 0-4 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024
  - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 septembre 2024
- 0-5 Période de questions

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2024
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2024
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2024

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Comité municipal en sécurité publique

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Comité municipal en transport et communication

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A- Rapport de l'inspecteur municipal
  - B- Comité municipal en hygiène
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
  - A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
- 400-5 Association de lacs

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2024

- 600-3 Comité municipal en urbanisme
- 600-4 Schéma d'aménagement et de développement révisé – Demande de prolongation du délai d'adoption des règlements de concordance du SADR

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

- 700-1 Comité municipal en loisirs et culture
- 700-2 Don au comité des Loisirs Bouchette – Feux d'artifice
- 700-3 Maison hantée pour la fête de l'Halloween – Autorisation
- 700-4 Gazébo – Autorisation d'achat et de déboursés

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

- 800-1 Albatros Vallée-de-la-Gatineau – Demande de don
- 800-2 Municipalité de Lac-Sainte-Marie – Demande de soutien au MAMH – modifications souhaitées pour le pôle touristique de Lac-Sainte-Marie, dans le schéma d'aménagement de la MRCVG

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

M.B. 2024-10-16-244

**Considérant** qu'il y est nécessaire de nommer une secrétaire d'assemblée pour la présente séance;

**Considérant** que madame Cindy Céré accepte cette fonction pour la présente séance;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de nommer madame Cindy Céré, adjointe aux ressources, à titre de secrétaire d'assemblée de la présente séance ordinaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-4 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024**

M.B. 2024-10-16-245

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 septembre 2024**

M.B. 2024-10-16-246

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 septembre 2024, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Suivi des procès-verbaux**

**100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2024-10-16-247

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 30 septembre 2024, pour un montant total de 1 955.76\$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2024**

Le suivi budgétaire du projet de voirie 2024 est déposé pour information aux membres du conseil.

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

Aucun virement à approuver.

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2024**

M.B. 2024-10-16-248

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de

septembre 2024 pour un montant total de 825 886.97\$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2024**

M.B. 2024-10-16-249

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 septembre 2024 pour un montant de 158 506.97\$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-7 Directrice générale adjointe – Autorisation de dépenses**

M.B. 2024-10-16-250

**Considérant** que la direction générale adjointe (DGA) joue un rôle essentiel dans la gestion efficace des services municipaux;

**Considérant** que la flexibilité budgétaire est nécessaire pour faire face aux besoins imprévus et urgents de la municipalité;

**Considérant** qu'il est important de garantir une réactivité dans la prise de décisions financières pour le bon fonctionnement des services;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que :

- La directrice générale adjointe soit autorisée à engager des dépenses jusqu'à un montant maximum de 10 000\$ sans nécessiter une approbation préalable du conseil municipal;
- Toutes les dépenses effectuées seront dûment documentées et présentées au conseil lors de la prochaine réunion ordinaire;
- Cette autorisation sera révisée annuellement dans le cadre de la préparation budgétaire.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de septembre 2024.

**200-2 Comité municipal en sécurité publique**

**200-3 Appareils respiratoires – autorisation de dépenses**

M.B. 2024-10-16-251

**Considérant** que par la résolution n° 2024-05-13-101, le conseil autorisait l'achat de deux appareils respiratoires;

**Considérant** que le coût de ces appareils respiratoires s'élève à 23 590\$;

**Considérant** qu'une somme de 22 940\$ avait été prévue au budget pour cette dépense;

**Considérant** qu'un montant de 650\$ doit être comblé afin de couvrir le total de la dépense;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu qu'une somme de 650\$ soit prise à même le budget courant du service incendie afin de combler le total de la dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport du directeur des travaux publics**

**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois de septembre 2024.

**300-2 Comité municipal en transport et communication**

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

**400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout**

**A- Rapport de l'inspecteur municipal**

**Note au procès-verbal**

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de septembre 2024 concernant l'usine d'épuration.

**B- Comité municipal en hygiène**

**400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc**

**A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable**

**Note au procès-verbal**

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de septembre 2024.

**B- Aqueduc et station de pompage – Achat de pièces d'entretien pour les génératrices**

M.B. 2024-10-16-252

**Considérant** la nécessité de procéder à l'achat de pièces pour l'entretien de la génératrice située à l'aqueduc;

**Considérant** que nous avons obtenu des soumissions de deux fournisseurs pour l'achat de ces pièces;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu de procéder à l'achat de pièces pour l'entretien de la génératrice située à l'aqueduc et ce auprès du fournisseur Les pièces d'auto Léon Grenier de Mont-Laurier, dépense au montant de 1161.49\$ en plus des taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

**400-3 Écocentre et site des lagunes**

**400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques**

**400-5 Association de lacs**

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

**600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

**600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2024**

**Note au procès-verbal**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de septembre 2024 sont déposées.

**600-3 Comité municipal en urbanisme**

**600-4 Schéma d'aménagement et de développement révisé – Demande de prolongation du délai d'adoption des règlements de concordance du SADR**

M.B. 2024-09-09-253

**Considérant** le délai imparti aux municipalités pour la révision des règlements municipaux suivant l'adoption du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), soit de novembre 2021 à novembre 2023;

**Considérant** qu'il est improbable d'effectuer la lecture, les avis de motions, l'approbation des projets de règlement et l'adoption de nos règlements en concordance avec le Schéma avant le 5 novembre de cette année, soit le délai de prolongation obtenu pour adopter ceux-ci;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que la Municipalité de Bouchette demande au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) un prolongement du délai d'adoption de six (6) mois des règlements de concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Comité municipal en loisirs et culture**

**700-2 Don de feux d'artifice au Comité des Loisirs Bouchette pour la fête de l'halloween**

M.B. 2024-10-16-254

**Considérant** que le Comité des Loisirs Bouchette souhaite organiser une activité pour la population lors de la fête de l'Halloween;

**Considérant** que la municipalité possède quelques boîtes de feux d'artifice et que les élus souhaitent en faire don au comité des Loisirs Bouchette;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu de faire un don de quelques boîtes de feux d'artifice au comité des loisirs Bouchette et ce afin qu'il puisse les utiliser lors de la soirée de l'Halloween, le 31 octobre 2024.

**Adoptée à l'unanimité**

**700-3 Manoir hanté Halloween – Autorisation**

M.B. 2024-10-16-255

**Considérant** que la municipalité souhaite, encore cette année, faire le montage d'un manoir hanté d'Halloween;

**Considérant** que le manoir hanté est très apprécié par les petits montres qui ramassent des bonbons le soir de l'Halloween;



**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de libérer les employés de voirie et de rémunérer les pompiers qui effectueront le montage du manoir hanté d’Halloween.

**Adoptée à l’unanimité**

**700-4 Gazébo – Autorisation d’achat et de déboursés**

M.B. 2024-10-16-256

**Considérant** que par la résolution # 2024-05-13-115 le conseil autorisait Pur Patio à réaliser un plan pour la construction du gazébo qui sera situé au parc de la Chasse galerie à l’entrée sud de la municipalité;

**Considérant** que l’entreprise exige un premier paiement de 50% du coût total à la signature du contrat;

**Considérant** qu’un deuxième versement de 50% du coût total sera exigible à la livraison du gazébo;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de d’autoriser un premier versement à Pur Patio, d’un montant qui représente 50% du coût total de la soumission ainsi qu’un deuxième versement à la livraison, pour un montant qui représente 50% du total de la soumission.

**Adoptée à l’unanimité**

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Albatros Vallée-de-la-Gatineau – Demande de don**

M.B. 2024-10-16-257

**Considérant** la demande de don reçue de l’organisme Albatros Vallée-de-la-Gatineau;

**Considérant** que les membres du conseil désirent continuer à soutenir cet organisme;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de verser la somme de 200\$ au mouvement Albatros Vallée-de-la-Gatineau (Maniwaki) comme soutien financier pour l’année 2024.

**Adoptée à l’unanimité**

**800-2 Municipalité de Lac-Sainte-Marie- Appui – Demande de soutien au MAMH pour les modifications souhaitées pour le pôle touristique de Lac-Sainte-Marie, dans le schéma d’aménagement de la MRCVG**

M.B. 2024-10-16-258

**Considérant** que le nouveau schéma d’aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a été adopté en novembre 2021;

**Considérant** que la MRCVG a le pouvoir de modifier son schéma d'aménagement et de développement conformément à l'article 47 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**Considérant** que le schéma actuel ne permet plus ou presque plus de développement dans le pôle touristique du Lac-Sainte-Marie qui est le moteur économique de leur municipalité ainsi qu'un atout majeur de la Vallée-de-la-Gatineau;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'appuyer la Municipalité de Lac-Sainte-Marie dans sa demande au MAMH pour la modification du schéma d'aménagement telle que présentée par la MRCVG ou de leur proposer rapidement une solution alternative qui permettra à Lac-Sainte-Marie de poursuivre son développement dans le pôle touristique afin d'assurer sa survie économique et d'assurer l'optimisation et la consolidation de ses infrastructures en place.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Projet de la Baie Gabriel;
- Déneigement – période hivernale 2024-2025;
- Nettoyage de la patinoire

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**1100 Levée de la séance**

M.B. 2024-10-16-259

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 19h36.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Steve Lefebvre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Patricia Larivière  
Directrice générale adjointe et  
greffière-trésorière adjointe

Directrice générale et greffière-  
trésorière par intérim